

La politique familiale québécoise

Présentation du ministère de la Famille,
des Aînés et de la Condition féminine

Symposium franco-québécois sur le développement
social local et le soutien aux familles

23 octobre 2006

octobre 2006

Famille, Aînés
et Condition féminine
Québec

Plan de présentation

1. La mission du ministère
2. L'organisation du ministère
3. La situation des familles
4. Les principales composantes de la politique familiale québécoise
 - Le soutien financier
 - La concertation interministérielle
 - Les partenariats développés
 - Les services de garde (autre atelier)
 - La conciliation travail-famille

Famille, Aînés
et Condition féminine
Québec

Cette présentation a été effectuée le 23 octobre 2006, au cours du "Symposium franco-québécois sur le développement social local et le soutien aux familles" dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2006. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/jasp>.

La situation des familles

Principaux constats

- ✓ Baisse de la natalité et vieillissement
- ✓ La situation économique des familles
- ✓ La présence des femmes sur le marché du travail
- ✓ L'évolution de l'emploi

Les programmes pour les familles

Une offre de services et de programmes qui ont des incidences significatives aux plans local, régional et national :

- ✓ Le soutien financier aux familles
- ✓ Les services de garde (présentation dans un autre atelier)
- ✓ Le soutien aux partenaires du milieu
 - Les municipalités et les MRC
 - Les organismes communautaires familles
- ✓ La concertation interministérielle

Le soutien financier aux familles

Le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants (CIRSE)

- Mis en place en janvier 2005
- Versé à toute les familles en fonction du revenu familial
- Montant versé trimestriellement ou mensuellement selon le choix des parents

Montants versés au titre du CIRSE, année 2006

Situation familiale	Soutien minimal (\$)	Soutien maximal (\$)
1 enfant	575	2 049
2 enfants	1 105	3 073
3 enfants	1 635	4 097
4 enfants	2 165	5 633
Enfant additionnel	530	1 536
Supplément monoparental	287	717
Supplément pour enfant handicapé	1 938	1 938

Le soutien financier aux familles

Prime au travail

- Programme géré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Programme qui peut jouer un rôle important dans l'incitation des personnes à quitter l'aide sociale pour intégrer le marché du travail
- Mesure qui devrait rejoindre environ 536 000 ménages à faible revenu dont 200 000 familles
- Budget prévu de 270 M \$

Le soutien financier aux familles

Prime au travail

Des exemples

- Une famille avec deux enfants dont le revenu de travail est de 25 000 \$ pourra recevoir en 2006 la somme de 1 809 \$.
- Une famille monoparentale avec un enfant dont le revenu de travail est de 15 000 \$ pourra recevoir 1 668 \$.

Le Régime québécois d'assurance parentale

- En vigueur depuis le 1er janvier 2006
- Les employeurs, les employés et les travailleurs autonomes cotisent au Régime
- Régime géré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Famille, Aînés
et Condition féminine
Québec 

Le Régime québécois d'assurance parentale

Admissibilité		
	Régime fédéral d'assurance-emploi	Régime québécois d'assurance parentale
Nombre d'heures minimal requis	600 (équivalent à un revenu minimum de 4 470 \$)	Aucun
Revenu minimum	N/A	2 000 \$
Revenu maximum assurable	39 000 \$	57 500 \$ (estimé pour 2006)
Travailleur autonome	Non admissible	Admissible

Durée et niveau des prestations						
	Régime fédéral d'assurance-emploi		Régime québécois d'assurance parentale			
	Durée	% de remplacement du revenu	Option A Durée	% de remplacement du revenu	Option B Durée	% de remplacement du revenu
Délai de carence	2 sem.	Aucun	Aucun			
Prestations de maternité	15 sem.	55 %	18 sem.	70 %	15 sem.	75 %
Prestations de paternité	Aucune		5 sem.	70 %	3 sem.	75 %
Prestations d'adoption	35 sem.	55 %	37 sem. dont 12 à : et 25 à :	70 % 55 %	28 sem.	75 %
Prestations parentales	35 sem.	55 %	32 sem. dont 7 à : et 25 à :	70 % 55 %	25 sem.	75 %
Familles à faible revenu	Supplément pouvant atteindre 80 % du revenu familial		Supplément pouvant atteindre 80 % du revenu familial			

Famille, Aînés
et Condition féminine
Québec 

Les partenaires de la politique familiale

- Associations, regroupements et organismes et groupes aux niveaux local, régional et national (famille, aînés, condition féminine et services de garde)
- Municipalités et les municipalités régionales de comté
- Conférences régionales des élus
- Organismes du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau scolaire
- Associations syndicales et patronales
- Centres d'étude et de recherche universitaires

Le programme de soutien aux politiques familiales municipales

Objectif

- ✓ Encourager les municipalités et les MRC à se doter d'une politique familiale

Moyens

- ✓ Soutien financier et technique offerts pour l'élaboration ou la mise à jour d'une politique familiale

Bilan au 30 septembre 2006

- ✓ 180 projets financés jusqu'à maintenant dont 17 projets issus de MRC pour un total de 362 municipalités rejointes
- ✓ Un total de 2,8 M\$ accordé par le Ministère pour financer ces projets
- ✓ Près de 75 % de la population québécoise touchée par une politique familiale municipale ou de MRC

Le soutien financier à l'action communautaire auprès de la famille

- Ce programme vise à promouvoir l'apport des organismes communautaires Familles (OCF) au mieux-être des familles et au développement social de la collectivité. Il est réservé aux OCF reconnus par le MFACF et permet à chacun de réaliser les objectifs reliés à sa mission.
- Programme qui s'inscrit à l'intérieur de la politique gouvernementale de soutien à l'action communautaire

En 2005-2006,

- ✓ 265 OCF locaux et régionaux et 8 OCF nationaux financés en appui à la mission globale
- ✓ Budget total : 13,8 M\$ récurrent

Famille, Aînés
et Condition féminine
Québec 

Le soutien financier à l'action communautaire auprès de la famille

En plus du financement à la mission globale, la politique gouvernementale permet le financement par entente de service

En 2006-2007, deux volets ont été développés:

- ✓ Les services de supervision des droits d'accès
Ententes de service pour l'accueil des clientèles référés par les tribunaux
- ✓ Le soutien aux haltes-garderies communautaires
Soutien à des organismes communautaires pour l'organisation de services de haltes-garderies dans les milieux défavorisés

Famille, Aînés
et Condition féminine
Québec 

Autres initiatives de partenariat

- Le programme d'aide à l'initiative communautaire et sociale en habitation à loyer modique (HLM)
 - Partenariat avec la Société d'habitation du Québec
 - Projets issus des organismes du milieu pour soutenir l'intégration sociale des clientèles vivant en HLM
- Les ententes de partenariat avec les conférences régionales des élus
 - Ententes permettant l'adaptation des politiques et programmes du Ministère aux priorités régionales

La concertation interministérielle

Un réseau gouvernemental de répondantes et répondants à la politique familiale

- Constitué d'une vingtaine de ministères et organismes gouvernementaux
- Lieu privilégié pour partager l'information sur les politiques et les programmes des différents ministères

La concertation interministérielle

Quelques dossiers interministériels

- Le traitement des pensions alimentaires
- La violence conjugale et familiale
- Les ententes CLSC-services de garde
- Les services de supervision des droits d'accès

La conciliation travail-famille

- Travaux amorcés en 2004
- Consultation des partenaires à l'automne 2004
- Trois axes d'intervention:
 - ✓ Le milieu familial
 - ✓ Le milieu de travail
 - ✓ Le milieu de vie

La conciliation travail-famille

Les valeurs et les principes

- Diversification et adaptation aux réalités des familles, en respectant les particularités de chaque milieu
- Approche flexible et volontaire dans les milieux de travail
- Respect des réalités des petites et moyennes entreprises
- Promotion des bonnes pratiques développées dans les différents milieux
- Mise en œuvre qui s'appuie sur des partenariats à développer

Famille, Aînés
et Condition féminine
Québec 

La conciliation travail-famille

Les cibles

- Les besoins de flexibilité et de temps des familles
- Le soutien aux aidants naturels
- La mise en place de démarches de conciliation travail-famille en entreprise avec leur personnel
- Intensification de la collaboration et du partenariat entre les divers acteurs tels les municipalités, les écoles, les services de transport

Famille, Aînés
et Condition féminine
Québec 